

République Française

**DEPARTEMENT
Des Alpes de Haute-Provence**

EXTRAIT DU REGISTRE

**des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de CORBIERES en PROVENCE**

Nombre de membres
afférents au Conseil
Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la
délibération

Présents : 12
Procurations : 2

Absents : 1

SEANCE DU 15 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze du mois de mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Corbières-en-Provence s'est réuni, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Jean Claude CASTEL, Maire.

PRESENTS : Mmes ARNEL H, LAUGA-CROZE C, LE GENDRE M, LOMBINO S, PALLA O, ROUSSEAU C, Mrs CASTEL JC, DELSAUT A, FIGUIÈRE S, LAMAZÈRE G, MIOLA JL, PIERRISNARD P,

PROCURATIONS : RAMIREZ JP à MIOLA JL, AMIGONI A à PALLA O

ABSENTS : MARELLI S

ABSENTS EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE : ROUSSEAU C, PIERRISNARD P

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07/05/2025

République Française
Mairie de CORBIERES
Délibération publiée
et notifiée le : 16/5/25.....

Délibération n°2025.35 : Demande de subventions pour la restructuration de la Grand'Rue

Monsieur le Maire expose que la Grand'Rue nécessite une restructuration de la chaussée, la sécurisation des piétons et la gestion des eaux pluviales urbaines.

Nous sollicitons une aide financière Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) « Aménagement de village », « Nos communes d'abord » Commune de moins de 1 500 Habitants et le Fonds de concours DLVAgglo pour permettre la remise en état de cette rue afin de garantir une circulation praticable dans les meilleures conditions.

Le plan de financement du projet est le suivant :

- Montant du projet des travaux VRD (HT) **90 000,00€**

Plan de financement :

- DETR « Aménagement de village » 2025 (28%) **25 000,00€ (HT)**

- « Nos communes d'abord » Commune de moins de 1 500 Habitants (70% avec un plafond à 15 000€)
Corbières en Provence : 1316 habitants (population DGF) (17%) **15 000€ (HT)**

- Fonds de concours D.L.V. Agglo 2025 taux maximum de 49% avec un plafond fixé à 12 000€ HT (13%)
12 000,00€ (HT)

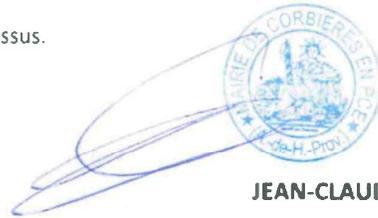
- Fonds propres HT (42%) **38 000,00€ (HT)**

Où l'exposé de Monsieur le Maire :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,
(14 POUR dont 2 PROCURATIONS), lors de la séance du 15 mai 2025 :

- **DECIDE** d'effectuer les travaux de restructuration de la Grand Rue,
- **ACCEPTE** ce plan de Financement,
- **SOLLICITE** l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) « Aménagement de village » 2025,
- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Régional dans le cadre du Fond Régional « Nos communes d'abord » pour les communes de moins de 1 500 habitants (population DGF),
- **SOLLICITE** l'aide financière du Fonds de concours D.L.V. Agglo 2025,
- **DIT** que cette opération fera l'objet d'une inscription dans les budgets d'investissement communaux 2025.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter lesdits fonds cités ci-dessus.
- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer tous documents relatifs au projet de travaux de restructuration de la Grand'Rue.

Fait et délibéré en séance ce jour, et mois et an que dessus.



A blue ink signature of Jean-Claude Castel is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CORBIÈRE EN DE' and 'St-H-Prov' around a central emblem.

LE MAIRE
JEAN-CLAUDE CASTEL